

scours d'eau, des ponts. Pour tout cela lui faut faire opérer des voyers, grands et étits; faire verbaliser, homologuer, &c. Il faut bâtir église, cimetière et presbytère. Lui faut faire la corvée, payer les rentesigneuriales, la dîme et que sais-je encore. Le propriétaire des vieilles terres, qui a ouvé, comme on dit dans nos campagnes, *table mise*, a souvent de la peine à vivre, ce sera-ce des gens qui ont tout à créer? Oui! Je le répète, les défricheurs sont dignes de la sympathie des amis de l'agriculture et de l'humanité. Pour eux devrait être des immunités, des secours de la Législature et des prix décernés par les Sociétés d'agriculture.

Le défricheur doit commencer par élever une maisonnette sur la terre qu'il va arroser et ses sucurs. Le Canadien l'élève invariablement, ainsi que ses bâtimens de ferme, sur le chemin qui borde le front de sa terre, ou ce soit une savane ou un côteau. Cette pratique, qui tient à ses habitudes, qui sont principalement sociales, n'est certes pas la meilleure, quand surtout le bord du chemin se trouve être une savane. Il n'y a que des maisons majeures qui devraient l'empêcher de placer ses pénates sur un côteau, que ce côteau se trouve près ou loin du chemin; mais surtout s'il se trouve au milieu de sa terre. Cette situation est plus saine, plus commode, plus propre à y faire un jardin et à y planter un verger, une des premières choses auxquelles devrait penser le défricheur. Un côteau est aussi bien plus facile à défricher qu'une terre basse, parce que le bois qui y domine est généralement du bois franc, dont les souches mettent bien moins de temps à pourrir que celles des autres bois. Il devrait même défricher tous ses côteaux avant de donner un coup de hache sur les terres basses, à moins toutefois qu'un côteau ne soit trop couvert de pierres ou ne soit planté d'un grand nombre d'érables; dans ces cas il faudrait le réserver pour fournir du bois aux générations futures ou pour en faire une savane. J'ai vu des Américains se trouver

très bien de ce mode d'opérer. Un jeune défricheur, dont les moyens sont presque toujours rétrécis, s'exempte par là, pour les premières années au moins, de la peine de faire des fossés et cours d'eau, si coûteux dans les bois.

Une autre considération qui doit régler le choix de l'habitation, c'est celle des eaux. Le défricheur doit rechercher si, sur le lieu où il va asseoir sa maison et ses bâtimens de ferme, se trouvent en abondance des eaux et ensuite des eaux de bonne qualité, vu que bon nombre de maladies, et surtout les goîtres, le crétinisme, semblent n'avoir d'autre cause que la mauvaise qualité des eaux. C'est un fait qui n'est pas assez connu, qu'en certains lieux, en ce pays, il n'y a guère de maisons où il ne se trouve quelque goîtreux ou quelque crétin, et les habitans mêmes assignent pour cause de ces infirmités les eaux malsaines qu'ils boivent. Comme on ne peut pas s'attendre que le commun des défricheurs feront analyser les eaux dont ils voudront faire usage, on peut leur conseiller, faute de mieux, de creuser de préférence un puits sur un côteau, et jamais au pied d'un côteau ou dans une savane.

Le bois d'un côteau abattu et brûlé, on peut semer ce côteau; il convient même de le semer de suite, les souches étant assez éloignées les unes des autres pour cela, ce qui n'est pas le cas dans les terres basses où elles sont très rapprochées. On sème sans labourer; il suffit de bien herser le terrain. Il est bon, dès la première année, d'y semer de la graine de foin avec le grain. L'année suivante, on a une prairie ou un excellent pâturage. Pour les années à venir, plus le parc que vous y formerez sera chargé d'animaux, moins les rejetons, qui poussent des racines de certains arbres, comme du plane, du tilleul, n'auront de chance de prospérer, et plus tôt les souches pourriront. Sur ces côteaux, au bout de quelques années, vous ne trouverez plus guère que quelques souches de pruche, (sapin du Canada).

Un des grands avantages que trouve le dé-